

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1231

Buchbesprechung: Le fédéralisme dans tous ses états [Olivier Meuwly]

Autor: Guyaz, Jacques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Eloge du fédéralisme

(jg) Le secrétaire de l'USAM, Olivier Meuwly, vient d'éditer une brochure, *Le fédéralisme dans tous ses états*, dont on peut penser qu'elle reflète assez bien la pensée d'une certaine droite intellectuelle romande, en tout cas vaudoise, que le rouleau compresseur Blocher nous avait fait perdre de vue.

On y retrouve quelques vieux thèmes très Ligue vaudoise, sur lesquels l'auteur tente de greffer la pensée de Rosanvallon et le «new public management». Il part, bien sûr, de cette situation à ses yeux idéale de 1848 où la Suisse était un Etat-nations (avec s), jolie expression pour décrire ce cantonalisme exacerbé qui fut toujours la marque de fabrique des fédéralistes vaudois. L'histoire de la Suisse est ensuite conçue comme une perte de pouvoir continue des cantons au profit de l'Etat central. Rien de bien nouveau jusque-là.

La réflexion sur les enfants de mai 68 et de l'écologie ne manque pas d'intérêt. Ces tendances, qualifiées de néo-romantiques, ont débouché sur deux visions du monde antagonistes: l'exaltation de la petite communauté autarcique et repliée sur elle-même d'un côté et un régionalisme adossé à l'Europe de l'autre. Dans ces utopies opposées, les cantons n'apparaissent que très peu. L'Europe des régions, les idéaux de Denis de Rougemont, font l'objet d'une attaque en règle. En mettant en avant la personne et les liens immédiats de proximité, le philosophe genevois en vient à nier l'Etat-nation au profit d'une conception de la région appuyée à la fois sur le personnalisme de Mounier et sur l'anarchisme de Proud'hon.

Analyse de l'exclusion

Olivier Meuwly s'en prend aussi à la désagrégation des corps intermédiaires, partis politiques, associations professionnelles, sociétés d'étudiants, Eglises... Il y voit la raison de la solitude et de l'isolement de l'individu moderne, première étape vers l'exclusion sociale. La solution de l'auteur, on s'en doute, réside dans un fédéralisme corporatiste avec maintien des cartels et valorisation des corps intermédiaires. Rosanvallon est ici appelé à la rescousse pour refonder une protection sociale moins étatique, le «new public management», pour transformer l'Etat et le rendre plus efficace. Les conclusions du dossier idoine de *Domaine Public* sont également invoquées comme exemple à suivre pour les socialistes!

Au fond, cette droite, incarnée non sans intelligence par Olivier Meuwly, reste profondément anti-libérale et peu démocratique. Malgré quelques cautèles, le secrétaire de l'USAM est profondément réfractaire à la déification actuelle du marché. Il n'est pas loin d'y voir la source de tous les maux du

pays. Et sa seule référence à la vie démocratique suisse concerne le soutien des valaisans à la N9 lors de la votation sur l'initiative des Alpes. Un peu désenchanté, dépassé par les nouvelles métamorphoses de la droite, visiblement peu à l'aise du côté de Bignasca, Blocher ou Dreher, Olivier Meuwly a de la peine à se situer. Encore un effort du côté des convictions démocratiques et notre intellectuel vaudois pourrait faire un homme de gauche ma foi assez acceptable! ■

Investissements de rationalisation

(ag) La croissance en 1995 des équipements dans les entreprises se maintient à un rythme soutenu, souligne la Commission pour les questions conjoncturelles. Croissance de 26,6% au premier trimestre 1995, alors que les chiffres de 1994 étaient déjà très élevés.

Au premier semestre 1995, et en éliminant l'achat d'avions par des compagnies aériennes civiles, on atteint le chiffre de 15%.

Ces équipements, en très grande majorité plus des trois quarts, répondent à un besoin de rationalisation, et non pas d'extension. Les entreprises maintiennent à un très haut niveau leur compétitivité, mais l'emploi risque d'en souffrir. Ces chiffres de croissance élevés sont donc à deux faces, blanche et noire. ■

Médias

Une émission de musique populaire des pays germanophones est régulièrement diffusée par les télévisions suisse allemande et autrichienne. Son titre: «Musikantenstadl». A la mi-octobre, elle était émise de Melbourne en Australie. Dans la salle, des émigrés en grand nombre, à voir les drapeaux nationaux agités par les spectateurs. Les drapeaux suisses étaient nombreux. L'enthousiasme était général. La germanophonie existe aussi, ainsi que la nostalgie.

Il arrive à *La Gruyère* de publier des pages du journal qui ont paru il y a cinquante ans. C'est ainsi que l'éditorial de CIVIS le 8 septembre 1945 était intitulé *Bureaucratie ou révolution?* Une expression nous a frappés. Il est question du «rideau de fer» qui est tombé entre les dirigeants du pays et le peuple. Et citant Léon Savary, l'auteur précise que c'est la bureaucratie. Tout cela pour conclure «La guerre nous a quittés avec une rapidité inattendue. Veillons que la révolution ne nous arrive pas, elle aussi, comme le voleur de l'évangile.» La situation devait être grave à l'époque!

ERRATUM

Dans l'article consacré aux valeurs locatives vaudoises, deux chiffres ont été croisés. Il fallait lire «la valeur locative brute moyenne des résidences principales se monte à 9900 francs annuellement soit 825 francs par mois».

Les 825 francs mensuels avaient été correctement relevés; la démonstration demeure donc valable. Compte tenu de la déduction des intérêts passifs sur des valeurs locatives basses, les propriétaires ont un revenu fortement négatif au titre de leur logement.